



FFvolley

COMMISSION FEDERALE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL DU 23 & 29 MARS 2023

SAISON 2022/2023

Présents :

Michelle AKILIAN (Présidente), Zélie AMARD, Sébastien GONÇALVES-MARTINS, Eric SAGOT, Nicolas SAUERBREY, Jean-François HOUDAYER, Quentin DOLO

Absents :

François DE TSCHUDY, Thibault SALVIAT

Assiste :

Yvan MAIROT

Cette réunion de la **Commission Fédérale Développement** (CFD) de la saison 2022/2023 sera l'occasion d'aborder les sujets suivants :

- **Sujet divers**
 - Modification « Licence Open »
 - Crédits de formation
- **DAF**
 - Requête AS.SP. V.B MAUGUIO
 - Rajouts RG DAF 2023/2024
- **Dirigeants de demain CNOSF**
- **« Le volley OUTDOOR C'EST IN my club »**
- **Pass'Sport**

SUJETS DIVERS

Modification d'une partie du règlement relatif à la « Licence OPEN »

Proposition de faire évoluer une mention relative à la licence OPEN dans le règlement associé :

« Les options OPEN d'une équipe peuvent provenir de différents GSA initiaux. L'option OPEN permet à son bénéficiaire de ne jouer que pour un seul GSA support de formation, mais d'évoluer dans plusieurs équipes jeunes du GSA initial et plusieurs équipes jeunes du GSA support de formation sous réserve de ne pas participer à une rencontre opposant des équipes du GSA support à des équipes du GSA support de formation et dans le respect des règlements particuliers des épreuves concernées. »

Modifié par :

« Les joueurs bénéficiant d'une option OPEN peuvent provenir de différents GSA. L'option OPEN permet à son bénéficiaire de ne jouer que pour un seul GSA support de formation. Elle permet également à son bénéficiaire d'évoluer dans plusieurs équipes jeunes du GSA initial et plusieurs équipes jeunes du GSA support de formation, si le règlement particulier de l'épreuve le permet. »

La modification est acceptée par les membres de la CFD.

Crédits de formation

Rappel : En fin de saison dernière, la CFD a travaillé sur une proposition de « crédit de formation » en faveur des nouveaux GSA (en règle, hors GSD, UGS et Clubs Jeunes). Il a été acté qu'un crédit d'un montant maximum de 300€ pourrait être remboursé à chaque nouveau GSA, sur la base de justificatifs de formations fédérales (départementales, régionales ou nationales) passées au cours de sa 1^{ère} ou 2^{ème} saison affiliée à la FFvolley. Cette mention apparaît dans le « pack de création GSA 2022/2023 », en ligne sur le site de la FFvolley.

Devant la difficulté de la mise en œuvre (disparité des tarifs selon les régions, enveloppe budgétaire fédérale incertaine, ...), la CFD souhaiterait, en collaboration avec la CFEE, demander aux ligues régionales de valider la proposition suivante :

« Chaque Ligue peut, dans le cadre de l'accompagnement de ses nouveaux GSA, offrir les frais pédagogiques pour une formation « Certificat d'Animateur » du DRE1 (CAVB) ainsi qu'à un module au choix du DRE2. A noter que la participation à ces formations peut être concentrée sur un seul licencié, ou 2 licenciés distincts. Cette disposition a une durée de validité de 2 saisons maximum, à compter de la date d'affiliation du GSA.»

DAF

Requête AS.SP. V.B MAUGUIO

Le club de l'AS Volley Ball Mauguio / Pays de l'Or a sollicité la CFD pour obtenir une dérogation pour le compte de la saison 2023/2024 au titre du principe n°1 du RG DAF : « Collectif(s) seniors : existence d'une équipe réserve seniors par collectif engagé en championnat national ».

En effet, le GSA informe la CFD qu'il ne sera pas en mesure d'engager une équipe réserve à son équipe féminine nationale lors de la saison 2023/2024.

La CFD note l'anticipation de la demande, mais ne peut accepter une dérogation de ce type, qui ferait jurisprudence. La situation sera examinée à l'issue de la saison 2023/2024, en fonction des éventuels manquements constatés, et du contexte observé.

Evolution du RG DAF 23/24

Afin de continuer à inciter les GSA concernés par les DAF nationaux à diversifier leur offre de pratique, la CFD souhaite continuer de proposer des possibilités permettant à un club d'augmenter son nombre d'UF jeunes ou seniors. Pour cette raison, il est proposé de procéder aux évolutions suivantes pour la saison prochaine :

- Intégrer la forme « 4x4 - M18 » dans le tableau des UF jeunes
 - La CFD accepte ce rajout.
- Indiquer la date limite du 31 mars (correspondant au dernier jour pour remplir son formulaire DAF) pour suivre un module du DRE 2 (tableau UF jeunes) et mettre plafond d'UF
 - Il est proposé de compter l'ensemble des licenciés inscrits au DRE 2, même pour une formation réalisée après le 31 mars, pour la saison en cours.
 - Mettre un plafond 1,5 UF, pour être en cohérence avec les autres ITEMS.
- Indiquer la date limite du 31 mars (correspondant au dernier jour pour remplir son formulaire DAF) pour les points d'arbitrage jeunes (tableau UF jeunes) et mettre plafond d'UF
 - La CFD accepte cette date limite, qui incitera les GSA à faire arbitrer les jeunes avant les échéances de fin de saison.
 - Mettre plafond 1,5 UF, pour être en cohérence avec les autres ITEMS.

- Rajouter informations sur Para Volley dans UF seniors (section en licences + participation aux compétitions ou Challenge) pour valoriser la discipline
 - La CFD accepte. Les détails seront vus avec Quentin DOLO et les commissions concernées (Volley Assis et Volley Sourd).
- Rajouter la CDF Beach clubs dans UF seniors
 - La CFD accepte, via les inscriptions faites en année N-1.
- Deux ITEMS liés à l'arbitrage seront retirés des « UF SENIORS », faute d'outils permettant de les contrôler de manière précise et rapide pour chaque club concerné par les DAF nationaux.

Dirigeants de demain

Le programme « Dirigeants de demain » est une initiative lancée par le CNOSF. Lauréat du Fonds de dotation Impact 2024, ce programme a pour ambition de recruter une trentaine de jeunes, de 16 à 35 ans, à partir de candidatures issues des fédérations membres du CNOSF. Il s'organisera autour de différents modules de formation thématiques, déclinés à travers des conférences (en présentiel) et la mise à disposition de ressources autour des grands enjeux actuels du sport.

Dans le cadre de ce dispositif, la FFvolley a présenté au CNOSF quatre candidat.e.s issu.e.s du monde du volley en capacité d'incarner cette dynamique, et intéressé.e.s par ce parcours de formation premium. Ces quatre jeunes dirigeants ont vu leur candidature acceptée par le CNOSF et seront soutenus par la FFvolley dans le cadre de ce programme.

Projet Outdoor

Pour cette 2^{ème} édition, les évolutions seront les suivantes :

- **Ouverture de la période d'homologation de mi-avril à fin septembre** afin de laisser plus de temps aux structures d'homologuer leur tournoi, et faire participer plus de structures au tirage au sort (et communiquer tout l'été).
- **Tirage au sort:**
 - ⇒ **Début octobre**, afin de permettre à davantage de clubs d'inscrire leur tournoi et de prendre part au tirage.
 - ⇒ Faire gagner **30 kits OUTDOOR** (= 3 sets volley + 3 ballons): 15 KITS pour renouvellement + 15 KITS pour nouveaux tournois.

➤ **Inciter les nouvelles structures/nouveaux tournois à s'inscrire**

- ⇒ Possibilité d'envoyer à chaque nouvelle structure (non inscrite l'an passé) ou nouveau tournoi (non référencé l'an passé) : 1 banderole + une centaine d'Ecocup #AChacunSonVolley.
- ⇒ Pour les Outre-Mer, trouver d'autres moyens que l'envoi, très onéreux au vu du contenu de la dotation (bâches & ecucups).

➤ **Autres concours:**

- ⇒ Concours licences événementielles: faire gagner les structures ayant rattaché le plus de licences événementielles à leur tournoi
- ⇒ Nouveauté : Concours tournoi « **0 déchet** »:

Réunion CFD

Devant le grand nombre de dossiers à traiter, la CFD décide d'instaurer 2 réunions mensuelles, qui auront lieu les mardis.

Pass'Sport (bilan 2022)

	COMPARAISON PASS'SPORT 2021 & 2022				
	AU PLAN NATIONAL		DANS LES CLUBS FFVOLLEY		
	Nombre de jeunes bénéficiaires	Nombre de structures d'accueil	Nombre de jeunes bénéficiaires	Nombre de structures d'accueil	Somme totale remboursée à nos clubs
2021	1 100 000	53 300	10 275	769	513 750 €
2022	1 226 000 <i>(+11,5% par rapport à 2021)</i>	57 473 <i>(+8% par rapport à 2021)</i>	13 744 <i>(+34% par rapport à 2021)</i>	842 <i>(+9% par rapport à 2021)</i>	687 200 €

Le dispositif du Pass'Sport sera reconduit pour l'année 2023.

La Présidente de la CFD
Michelle AKILIAN